

Le référendum, clé du redressement.

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 01 juillet 2016

S'il en était besoin, la consultation du peuple britannique sur le brexit démontre que seul le référendum pourra permettre aux grandes démocraties occidentales de stopper un déclin qui, sans la mise en place de cette procédure de décision politique, deviendra irréversible.

En effet, la lutte longtemps sournoise menée par les élites politiques contre les souhaits et volontés exprimés par les peuples est devenue un impitoyable combat au grand jour, que chaque partie entend désormais mener avec vigueur et sans complexe :

- Les dirigeants, éloignés comme jamais des aspirations populaires, expriment à l'envi qu'ils ont la mission autoproclamée de favoriser ce qu'ils appellent le sens de l'histoire, et qui peut se résumer en une seule formule : faire de tout individu un citoyen désincarné du monde.
- Les peuples, de leur côté, n'ont plus l'intention de se laisser faire, et entendent reprendre en main leur destin, dans les cadres traditionnels leur offrant le meilleur épanouissement.

Dans ce contexte d'opposition frontale, les dirigeants vont continuer de développer leurs politiques autoritaires, s'appuyant sur la dictature médiatique qu'ils entretiennent parce qu'elle est leur meilleur allié. L'unique façon de les contrer consiste à mettre en place, dans tous les pays développés, la procédure du référendum d'initiative populaire.

Un tel référendum est un outil de décision politique utilisable par les citoyens d'un pays, sans que ces derniers dépendent d'une façon quelconque du bon vouloir de leurs dirigeants. Lorsque 2 % du corps électoral, par exemple, le demande, qu'il s'agisse d'abroger, d'amender ou d'adopter une loi, le peuple doit obligatoirement être consulté par référendum, dont le résultat doit se traduire par la mise en place d'une loi traduisant le vote.

À titre d'illustration, si le référendum d'initiative populaire existait en France, une telle procédure aurait été organisée depuis longtemps sur la suppression des accords de Schengen : le vote aurait été positif, et les accords de Schengen seraient supprimés. Parce que cette procédure n'existe pas, et alors que le peuple français souhaite à une majorité écrasante la suppression de ces accords, les dirigeants politiques imposent leur maintien, et l'immigration incontrôlée et suicidaire ne cesse donc de se développer.

N'en doutons pas : seul le référendum d'initiative populaire permettra de détruire l'organisation antidémocratique mise en place par nos élites. Notre survie en dépend.

François Billot de Lochner,

président de la Fondation de Service politique,

de Liberté politique et de France Audace.